



## SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département  
du HAUT-RHIN

Arrondissement  
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Nombre de délégués élus  
9

Délégués en fonction  
9

Délégués présents  
8

### PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

DU 28 MARS 2023 à 18h30

#### Étaient présents :

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwih, Président  
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1<sup>er</sup> vice-président  
M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim  
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwih  
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwih  
Mme Gaëlle BEYL, déléguée suppléante d'Ammerschwih  
M. Daniel BERNARD, délégué suppléant de Niedermorschwih  
Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwih à compter du point 4.

#### Étaient excusés :

M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwih, 2<sup>ème</sup> vice-président, remplacé par M. Daniel BERNARD  
M. Daniel SCHOEPFF, délégué de Turckheim, avec procuration à M. Gérard GLENAT  
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwih remplacée par Mme Gaëlle BEYL.

#### Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023
2. Compte Financier Unique Principal 2022
3. Compte Financier Unique EAU 2022
4. Participation des communes
5. Budget primitif principal 2023
6. Budget primitif EAU 2023
7. Communications et divers

**1/ 28.03.2023 - Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023**

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2023 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation.

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ADOPTE** le compte-rendu de la séance du 21 mars 2023.

**2/ 28.03.2023 - Compte Financier Unique Principal 2022**

Vu l'exécution du budget général telle que transmise aux délégués, et entendu les explications apportées par le Président, lors de la projection en séance,

**Entendu** la proposition faite au Comité Directeur, par Monsieur Gérard GLENAT, de délibérer sur le Compte Financier Unique Principal de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Patrick REINSTETTEL, Président, et Monsieur Antoine MAZENOD, Comptable public,

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
Et hors la présence du Président**

**APPOUVE** l'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable soumise à son examen et qui se résume comme suit :

<b>Exécution du Budget Principal 2022</b>						
<b>Libellés</b>	<b>Investissement</b>		<b>Fonctionnement</b>		<b>Ensemble</b>	
	<b>Dépenses ou déficits</b>	<b>Recettes ou excédents</b>	<b>Dépenses ou déficits</b>	<b>Recettes ou excédents</b>	<b>Dépenses ou déficits</b>	<b>Recettes ou excédents</b>
Résultats reportés		94 672.47		130 172.88		224 845.35
<b>Opérations de l'exercice</b>	59 902.53	44 300.78	266 011.27	273 210.19	325 913.80	317 510.97
<i>Résultats de la gestion annuelle</i>	<i>15 601.75</i>			<i>7 198.92</i>	<i>8 402.83</i>	
<b>Totaux</b>	<b>59 902.53</b>	<b>138 973.25</b>	<b>266 011.27</b>	<b>403 383.07</b>	<b>325 913.80</b>	<b>542 356.32</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>79 070.72</b>		<b>137 371.80</b>		<b>216 442.52</b>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>13 000.00</i>					
<b>Résultats définitifs</b>		<b>66 070.72</b>		<b>137 371.80</b>		<b>203 442.52</b>

**3/ 28.03.2023 - Compte Financier Unique EAU 2022**

Vu l'exécution du budget EAU telle que transmise aux délégués, et entendu les explications apportées par le Président, lors de la projection en séance,

Entendu la proposition faite au Comité Directeur, par Monsieur Gérard GLENAT, de délibérer sur le Compte Financier Unique EAU de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Patrick REINSTETTEL, Président, et Monsieur Antoine MAZENOD, Comptable public,

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
Et hors la présence du Président**

APPOUVE l'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur et du comptable soumise à son examen et qui se résume comme suit :

<b>Exécution du Budget Eau 2022</b>						
Libellés	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2021		70 827.76		13 077.97		83 905.73
<b>Opérations de l'exercice</b>	36 724.90	25 833.00	162 949.99	170 337.43	199 674.89	196 170.43
<i>Résultats de la gestion annuelle</i>	<i>10 891.90</i>			<i>7 387.44</i>	<i>3 504.46</i>	
<b>Totaux</b>	<b>36 724.90</b>	<b>96 660.76</b>	<b>162 949.99</b>	<b>183 415.40</b>	<b>199 674.89</b>	<b>280 076.16</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>59 935.86</b>		<b>20 465.41</b>		<b>80 401.27</b>
<i>Restes à réaliser</i>	-	-				
<b>Résultats définitifs</b>		<b>59 935.86</b>		<b>20 465.41</b>		<b>80 401.27</b>

#### 4/ 28.03.2023 - Participation des communes

Arrivée de Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr à compter du point 4.

Entendu les explications du Président, notamment l'accord trouvé entre les maires des trois communes membres en début d'année, s'agissant de la nouvelle clé de répartition calquée sur le pourcentage découlant des produits fiscaux sur le site, tels que communiqués par les services fiscaux, sur un montant des participations figé à 220 000 € pour l'exercice 2023,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 21 mars 2023,

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

VALIDE les participations pour l'exercice 2023 :

Recettes nécessaires au BP 2023	220 000 €	Clé de répartition
TURCKHEIM	96 492 €	43.86 %
NIEDERMORSCHWIHR	43 978 €	19.99 %
AMMERSCHWIHR	79 530 €	36.15 %

**5/ 28.03.2023 - Budget primitif principal 2023**

Vu la réunion de débat d'orientation budgétaire en date du 21 mars 2023,  
Vu l'approbation des résultats de l'exercice 2022 du budget principal par délibération du 28 mars 2023,  
Vu le projet de budget primitif transmis aux délégués avant la séance,  
Vu la présentation en séance, les explications apportées par le Président, et l'accent mis sur les principaux investissements,

Le projet de budget primitif principal, exercice 2023 ainsi présenté est soumis à l'approbation des délégués.

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ADOpte** le budget primitif 2023 tel qu'il a été élaboré et présenté chapitre par chapitre et opérations pour la section d'investissement, résumé comme suit :

Sections	Opérations de l'exercice 2023	Restes à réaliser	Résultat reporté 2022	Cumuls des sections 2023
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	420 000.00			420 000.00
Recettes	282 628.20		137 371.80	420 000.00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	122 000.00	13 000.00		135 000.00
Recettes	55 929.28		79 070.72	135 000.00
<b>TOTAL DU BUDGET</b>				<b>555 000.00 €</b>

**6/ 28.03.2023 - Budget primitif EAU 2023**

Vu la réunion de débat d'orientation budgétaire en date du 21 mars 2023,  
Vu l'approbation des résultats de l'exercice 2022 du budget EAU par délibération du 28 mars 2023,  
Vu le projet de budget primitif transmis aux délégués avant la séance,  
Vu la présentation en séance et entendu les explications apportées par le Président,  
Le projet de budget primitif EAU, exercice 2023, ainsi présenté est soumis à l'approbation des délégués.

**Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ADOpte** le budget primitif 2023 tel qu'il a été élaboré et présenté chapitre par chapitre et opérations pour la section d'investissement, résumé comme suit :

Sections	Opérations de l'exercice 2023	Restes à réaliser	Résultat reporté 2022	Cumuls des sections 2023
<b>EXPLOITATION</b>				
Dépenses	192 000.00			192 000.00
Recettes	171 534.59		20 465.41	192 000.00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	97 000.00	/		86 000.00
Recettes	26 064.14	/	59 935.86	86 000.00
<b>TOTAL DU BUDGET</b>				<b>278 000.00 €</b>

**7/ 28.03.2023 – Communications et divers**

**Fête de la rose – 23 avril 2023**

Faute d'exposants en nombre insuffisant, la fête pourrait être annulée. Les inscriptions restent ouvertes quelques jours encore.

**Dissolution du SIVOM**

Il est rappelé que les trois maires sont convenus d'une dissolution de la structure avant fin 2025. L'estimation des biens du SIVOM telle qu'évoquée lors de la séance du 21 mars, constitue la première marche d'une procédure qui demandera réflexions et choix des élus.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,  
le Président lève la séance à 19h30.**

**Le Président, Patrick REINSTETTEL**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Patrick Reinstettel", written over a faint circular stamp.

**SIVOM DES TROIS EPIS**

**Le présent feuillet clôt le procès-verbal des délibérations  
adoptées par le comité directeur le 28 mars 2023**

N ° d'ordre dans la séance	RELEVÉ DES DELIBERATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA SEANCE DU 28 MARS 2023	N ° de la délibération	
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023	DCD_2023-03-28_01	Adoptée
2	Compte Financier Unique Principal 2022	DCD_2023-03-28_02	Adoptée
3	Compte Financier Unique EAU 2022	DCD_2023-03-28_03	Adoptée
4	Participation des communes	DCD_2023-03-28_04	Adoptée
5	Budget primitif principal 2023	DCD_2023-03-28_05	Adoptée
6	Budget primitif EAU 2023	DCD_2023-03-28_06	Adoptée
7	Communications et divers	DCD_2023-03-28_07	Adoptée

*Document certifié exécutoire, compte tenu de sa  
notification en Préfecture de Colmar,  
le :*

*& de sa publication aux Trois-Epis, le même jour.  
Le Président, Patrick REINSTEDEL*

